

DÉPARTEMENT DU GARD

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE JUNAS

SÉANCE DU 28 AVRIL 2026

Nombre de membres :

- En exercice : 15
- Présents : 12
- Votants : 11 + 3 procurations

Date de la convocation : 28 avril 2026

Objet de la Délibération

**N°CM2026-04-28-12 - BUDGET ASSAINISSEMENT – APPROBATION
DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025 (CFU)**

L'an deux mille vingt-six et le vingt-huit avril à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ces séances au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de **M ROUSSEL Clément, Maire.**

Présents : M ROUSSEL Clément, Mme VINCK Anne, Mme FOURNIER Paola, M DAIRE Frédéric, Mme BUCQUET Madeleine, M ROUSSEL Alain, Mme COMBIER Delphine, Mme VICEDO Anne-Sophie, M BURAY Eric, Mme CHOQUE Sophie, Mme FRETTEL SORIN Anne-Sophie, M BOURREL Christian

Procurations : M DE SAINT JEAN Gurwallik à M BURAY Eric, M SUCCI Pascal à Mme FOURNIER Paola, Mme DEQUIEDT Vanessa à M BOURREL Christian

Absents : /

Secrétaire de séance : M DAIRE Frédéric

Vu le Code général des collectivités territoriales (CGCT) ;

Vu le rapport de présentation du Compte Financier Unique (CFU) pour l'année 2025 ;

Considérant que le CFU se substitue au compte administratif et au compte de gestion, par dérogation aux dispositions législatives et réglementaires régissant ces documents ;

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques et des taux des contributions et produits afférents ;

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU ;

Le CFU du budget annexe assainissement fait ressortir les résultats suivants :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
Dépenses	55 747,36 €
Recettes	100 041,11 €
Résultats de l'exercice	44 293,75 €
Excédent/déficit antérieur reporté	106 617,51 €
Résultat de fonctionnement	150 911,26 €

SECTION D'INVESTISSEMENT	
Dépenses	22 148,09 €
Recettes	31 464,52 €
Résultats de l'exercice	9 316,43 €
Excédent/déficit antérieur reporté	303 339,78 €
Résultat d'investissement	312 656,21 €

L'ENSEMBLE	
Dépenses	77 895,45 €
Recettes	131 505,63 €
Résultats de l'exercice	53 610,18 €
Excédent/déficit antérieur reporté	409 957,29 €
Résultat global	463 567,47 €

Après présentation du CFU 2025 du budget annexe assainissement, Monsieur le Maire, se retire de la séance et quitte la salle pour laisser la présidence à Madame Anne VINCK, Adjointe aux finances, pour permettre à l'assemblée de voter.

Il est proposé au Conseil Municipal :

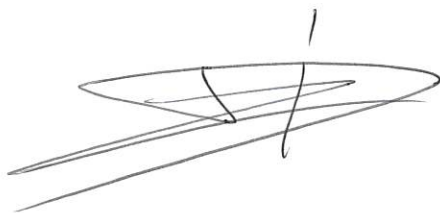
- **D'APPROUVER** le Compte Financier Unique 2025 du budget annexe assainissement, en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,
- **DE DONNER** pouvoir à Monsieur le Maire pour prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Après avoir délibéré, l'Assemblée délibérante passe au vote.
Vote : Oui à l'Unanimité

Fait à Junas,
Le 28 avril 2026

**Le secrétaire de séance,
Frédéric DAIRE**

**Le Maire,
Clément ROUSSEL**



Le Maire informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication.